

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

La halte-garderie constitue un lieu ludique d'éveil et de socialisation adapté aux enfants de 4 mois à 4 ans. Encadrés par des professionnelles de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants et aide éducatrice), ils apprennent à se séparer progressivement de leurs parents et font ensemble l'apprentissage de la socialisation, à travers les activités proposées, mais aussi au cours des nombreux moments d'activités libres. Les différents moments de la journée, ainsi que toutes les actions proposées et menées par les professionnelles ont pour but d'amener l'enfant à s'épanouir et à appréhender la société avec un regard différent de celui qui lui est proposé par sa famille.

A - Rythmes et activités

La Maison de Camille est ouverte les lundis de 9h à 12h et les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h30.

- **Modalités d'organisation de la vie quotidienne**

L'adaptation

Nous essayons d'accorder, à chaque inscription, une place importante à la période d'adaptation. En effet, comme son nom l'indique, cette période est conçue pour permettre à l'enfant de s'adapter progressivement à ce lieu, nouveau pour lui, qu'est la halte-garderie.

Notre premier contact avec l'enfant se fait en présence de son parent. Ce moment lui permet de faire connaissance avec les lieux en étant sécurisé par la présence de son père ou sa mère. Cela nous permet aussi de lui présenter, ainsi qu'à ses parents, les lieux, de régler les questions administratives, et de répondre aux questions.

Déjà, l'attitude de l'enfant lors de ce premier contact nous permet d'évaluer sa capacité, ou ses difficultés, à passer un moment seul, sans ses parents, à la halte-garderie.

Généralement, lors de sa deuxième visite, après avoir reconnu les lieux sous le regard de son parent, l'enfant reste ½ heure sans lui.

Sa réaction au cours de ce temps donné, son aptitude à jouer seul, nous amènera à proposer aux parents soit d'allonger progressivement son temps de présence, soit de renouveler ce court temps de présence jusqu'à ce que l'enfant se sente suffisamment en confiance pour rester seul plus longtemps.

Pendant ces temps d'adaptation, nous essayons de noter si l'enfant se rapproche plus de l'une ou de l'autre professionnelle, s'il est particulièrement attiré par certains jeux... Cela nous permet ensuite de lui proposer un accueil plus personnalisé et de l'aider à se séparer au mieux de ses parents.

Selon les cas, nous accompagnons aussi les parents à se séparer de leurs enfants pour que ceux-ci ressentent le moins possible ces difficultés. Nous avons en effet pu observer que si les parents ne sont pas totalement prêts à laisser leur enfant, la séparation peut se montrer très douloureuse pour l'enfant qui ressent le malaise du parent.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

L'accueil

Nous essayons, donc, dans la mesure du possible, de proposer à chaque enfant un accueil personnalisé. Si l'enfant ressent quelques difficultés à se séparer de son parent, c'est la professionnelle avec qui il se sent le plus à l'aise et en confiance qui va l'accueillir.

L'arrivée de l'enfant et la séparation d'avec son parent passe aussi par un temps d'échange avec les professionnelles. Cela nous permet d'apprendre à mieux le connaître, et à démarrer avec lui ce moment de collectivité, en sachant dans quel état d'esprit il se trouvait avant de venir (fatigue, énervement, ...).

Nous trouvons ce temps de parole important pour que l'enfant ressente les préoccupations de chacun à son égard.

Dès qu'il en est capable, l'enfant nous apporte lui-même son goûter ou son déjeuner. Par cette action, il se projette déjà dans la journée. Cela lui permet de comprendre qu'il va passer un moment à la halte-garderie et que ce temps donné comportera un repas.

Nous insistons pour que les parents signalent toujours leur départ, même si cela doit engendrer des larmes, afin que l'enfant ne se sente pas abandonné, ou trahi par un départ non annoncé.

A nous, ensuite, d'aider l'enfant à dépasser son chagrin pour profiter au maximum de ce temps de collectivité. C'est à ce moment que nous pouvons lui proposer un jeu l'ayant particulièrement attiré lors de ses précédentes venues. Ce jeu lui permet souvent de dépasser son chagrin en pensant à autre chose. Peu à peu, il investira d'autres jeux, puis les lieux dans leur ensemble et se sentira de plus en plus à l'aise dans un environnement devenu peu à peu familier.

L'accompagnement vers l'autonomie

Nous portons une attention particulière à l'acquisition de l'autonomie de chaque enfant. Notre objectif est d'apprendre à l'enfant « à faire tout seul ». Nous n'hésitons pas à prendre le temps pour chacun (et qui est différent d'un enfant à l'autre... !) afin de lui montrer les bons gestes.

A force de répétition, de patience et d'attention, l'enfant ira progressivement vers l'autonomie.

Ces actions interviennent dans les actes de la vie quotidienne : mettre et retirer ses chaussures, enfiler un manteau, se déshabiller et se rhabiller pour aller aux toilettes ou à la sieste, se laver les mains, manger tout seul mais aussi se relever seul quand il tombe, ranger le jeux...

Nous appliquons aussi cette pédagogie dans la réalisation des activités dirigées.

Il est important que l'enfant prenne du plaisir à faire seul. Le but n'est pas que le bricolage soit « beau ». Nous souhaitons que le produit fini soit le reflet du stade de développement réel de l'enfant au moment précis de la réalisation.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

Les repas

Le déjeuner, apporté par les parents, est un moment privilégié puisque 6 enfants seulement peuvent y prendre part.

Durant ce repas, nous amenons l'enfant à être le plus autonome possible. Nous lui réchauffons son repas et, dès qu'il en est capable, nous essayons de le laisser manger seul.

Nous assistons souvent à des échanges verbaux, particulièrement intéressants, entre les enfants, concernant le contenu de leurs assiettes (et des nôtres, puisque nous déjeunons avec eux). Les habitudes culinaires sont différentes d'une famille à une autre, et c'est parfois autour de la table de la halte-garderie que les enfants découvrent de nouveaux plats.

Il nous arrive aussi parfois de leur faire goûter un aliment de nos propres repas (un fruit par exemple) afin de le leur faire découvrir. Nous ne manquons pas, alors de transmettre nos observations aux parents.

Le goûter, fourni par la halte à partir du moment où l'enfant ne prend plus de biberon de lait, est pris vers 16 heures (en fonction du réveil de chaque enfant). Il se compose généralement d'un laitage et d'un produit fruitier (fruit frais ou compote).

Ceci est la règle générale. Nous nous adaptons à chaque enfant. Ainsi, nous respecterons le rythme d'un enfant s'il ne correspond pas à celui de l'ensemble du groupe. Cela vaut particulièrement pour les bébés, qui ont leur propre rythme et pour qui l'heure des repas peut changer d'un jour à l'autre.

Ces temps de repas sont aussi l'occasion d'aborder avec les enfants la question de l'hygiène corporelle puisqu'un lavage des mains est effectué avant et après chacun d'entre eux.

Les siestes

Tout comme pour les repas, nous nous adaptons au rythme de chacun pour les siestes. Nous couchons donc les enfants « à la demande » et selon les indications des parents. Cependant, il nous semble indispensable qu'un enfant de moins de 4 ans ait un temps de repos en début d'après-midi.

Dans la mesure du possible, nous attribuons un lit à chacun. Cela permet aux petits de prendre des repères dans la chambre afin de favoriser le sommeil. Cependant, il arrive que plusieurs enfants présents en même temps aient l'habitude de dormir dans le même lit. Nous évaluons alors lesquels peuvent changer de lit sans que cela les perturbe.

Lorsque nous couchons un ou plusieurs petits dans la matinée, nous les laissons s'endormir seuls et retournons les voir si leur endormissement est trop difficile ou engendre de longs pleurs.

Par contre, pour la sieste de l'après-midi, l'une des professionnelles reste dans la chambre pour permettre un endormissement dans le calme. Elle en ressort quand tous dorment. Un baby-phone dans chaque chambre nous permet d'être attentive aux bruits et d'aller chercher les enfants au fur et à mesure de leur réveil.

En règle générale, les réveils se font de manière échelonnée. Il arrive cependant qu'un enfant, qui se réveille en pleurant, réveille, par la même occasion, toute la chambre...

A l'occasion du déshabillage et de l'habillage, nous privilégions l'autonomie de l'enfant en amenant les plus grands à se prendre en charge.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

- **Les activités**

La halte-garderie est avant tout un lieu où l'enfant va se confronter à d'autres, où il va connaître les limites de la vie en collectivité... . Pour cela, il doit pouvoir évoluer librement. Il doit pouvoir jouer comme il en a envie, dans le respect des règles de la halte-garderie. Les professionnelles sont alors là pour l'accompagner, l'épauler, l'encourager dans ses apprentissages.

Cependant, pour favoriser son éveil et son développement, des activités encadrées peuvent lui être proposées. Elles lui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses sens, de l'aider dans son développement.

Ces activités sont préparées selon des thèmes prédéfinis en équipe ou selon la demande des enfants. Le « produit fini », s'il en est, sert à décorer les locaux ou est ramené par l'enfant en « souvenir » de son passage à la halte-garderie.

Dans un souci de pleine découverte, l'enfant est toujours libre de refuser de faire une activité. Cependant, un refus n'est pas définitif. En observant les autres enfants, s'il change d'avis et que l'activité n'est pas terminée, il peut toujours se joindre au groupe.

De même, lorsque nous sentons qu'un enfant n'est pas à l'aise avec une activité (c'est souvent le cas avec la manipulation de matières), nous ne le forçons pas à continuer. Nous le laissons retourner jouer et notons que nous devons prendre plus de temps avec lui quand nous la referons de nouveau.

De nombreuses activités manuelles peuvent être proposées aux enfants : peinture, pâte à sel et à modeler, collage, découpage ou déchirage de papier, coloriage...

Elles sont tantôt libres, tantôt dirigées. En règle générale, les activités destinées à offrir des cadeaux aux parents (à l'occasion des fêtes des mères et pères) et l'activité de Noël sont dirigées. Pour les autres, cela dépend de l'objectif déterminé par les professionnelles.

Elles sont encadrées par l'une ou l'autre des professionnelles, la seconde prenant alors en charge les enfants n'y participant pas.

D'autres activités d'éveil peuvent être proposées aux enfants : encastremements, enfilage de bobines, jeux de mémoire ou d'expression verbale, chants, éveil musical...

De manière générale, nous souhaitons apprendre aux enfants à respecter le début et la fin d'une activité. Aussi, nous leur expliquons régulièrement que s'ils choisissent de quitter une activité, ils ne pourront pas y revenir ensuite. Cela nous permet de nous organiser d'une part (surtout quand il s'agit d'une activité salissante et nécessitant le nettoyage des mains), et d'amener d'autre part les enfants à respecter une organisation. Ainsi, ils prennent peu à peu des habitudes qui leur seront utiles à leur entrée à l'école.

Après le temps d'accueil du matin, nous regroupons les enfants autour d'un temps de chansons. Selon les jours, nous pouvons leur proposer des chansons à gestes, des chansons à thèmes, des chansons accompagnées de marionnettes...

C'est éventuellement après ce temps de regroupement que nous proposons à ceux qui le souhaitent une activité dirigée.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

Les « Lundis des Grands »

D'octobre à juillet, l'accueil du lundi matin est différent des autres jours et réservé aux enfants de plus de 2 ans. Aucun accueil n'est effectué de 9h30 à 11h30. Cela permet aux professionnelles de proposer systématiquement au moins 2 activités différentes dans le courant de la matinée. Dans le cadre de ces matinées, nous nous déplaçons régulièrement avec un groupe d'enfants dans les locaux de la bibliothèque. Accueillis par des bénévoles, les enfants peuvent lire quelques histoires et choisir des livres qu'ils souhaitent rapporter à la halte

- **Les projets particuliers**

Accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique sont accueillis jusqu'à 4 ans au même titre que les autres enfants. Il nous semble important de les aider dans leur intégration à la vie sociale, d'autant que nombre d'entre eux ne peuvent être scolarisés et que les structures d'accueil spécialisées ne peuvent les accepter faute de places suffisantes.

Pour toute demande d'inscription, nous prévoyons une rencontre avec l'équipe, le médecin de PMI, le médecin référent de la structure. Cette rencontre permettra d'envisager au mieux l'accompagnement de l'enfant.

Un projet, qui lui sera propre sans modifier le fonctionnement de l'établissement, et qui pourra intégrer des interventions sur place, sera élaboré. De même, si l'enfant est déjà pris en charge (services médicaux ou spécialisés) il est important que les professionnelles puissent se rencontrer régulièrement pour ajuster l'accueil.

Passerelle avec l'Accueil de Loisirs

Afin de favoriser le passage de la halte vers l'Accueil de Loisirs, nous avons mis en place depuis Octobre 2005 une passerelle entre ces deux structures. Ainsi, une matinée par vacances, des enfants du C.L.S.H. âgés de 3 à 5 ans viennent à la halte, accompagnés d'une animatrice, afin de partager un temps de jeux avec les enfants de la halte

Des rencontres préalables avec l'animatrice nous permettent d'organiser ce temps commun et de proposer des activités adaptées.

Partenariat avec la Petite B (bibliothèque municipale)

Dans le cadre des « Lundis des Grands », nous sommes reçues par des bénévoles une fois par mois à la bibliothèque pour un temps de lecture et de découverte des livres.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

- **Accueil des stagiaires**

L'accueil de stagiaires est pour nous une priorité. Il nous permet d'avoir un regard extérieur sur le fonctionnement de la structure et sur notre pratique professionnelle. Cela nous pousse à réfléchir sur nos actions et leurs sens, afin de les améliorer.

Par l'intermédiaire de ces stagiaires, nous renouvelons aussi nos techniques d'animations, nos idées d'activités... .

Les stagiaires évoluent auprès du groupe dans son ensemble. Selon leurs objectifs de stage, ils peuvent être amenés, toujours sous le regard d'une professionnelle, à intervenir de façon duelle auprès d'un enfant (pour un change ou un coucher, par exemple). Cependant, nous ne les faisons pas intervenir dans les temps d'adaptation, afin que les enfants qui découvrent la halte-garderie ne soient pas perturbés par un trop grand nombre d'intervenants et qu'ils puissent se fixer sur les professionnelles qu'ils rencontrent régulièrement.

Les éducateurs de jeunes enfants stagiaires sont, eux, amenés à prendre beaucoup plus d'initiatives. Leur dernier stage de formation, d'une durée de 27 semaines, leur permet d'être pleinement reconnus par les enfants et leur famille. Diverses responsabilités auprès du groupe d'enfants peuvent donc leur être confiées.

B – Place des familles dans la vie de l'établissement

Les parents ont accès aux locaux de la halte mais, par manque de place, aucun espace ne leur est réservé.

A l'entrée de la structure, des panneaux d'information ont été posés à leur intention. Nous leur faisons passer nombre d'infos par ce biais. Il faut cependant remarquer que peu d'entre eux prennent le temps de les lire.

Dans notre pratique, nous essayons de laisser de la place aux parents en prenant le temps de discuter avec eux à l'arrivée ou au départ de leur enfant. Cela nous semble important pour les mettre en confiance au moment de nous confier leur enfant.

Régulièrement, des mamans s'arrêtent à l'entrée de la halte pour discuter entre elles un instant. Ces temps leur permettent d'échanger autour de leurs expériences, de leurs pratiques... Nous les laissons souvent converser sans intervenir, à moins qu'elles nous le demandent.

Projet Pédagogique – La Maison de Camille

C – Compétences professionnelles mobilisées

- **Le personnel**

La responsable de la structure, éducatrice de jeunes enfants, est titulaire de la Fonction Publique Territoriale.

Elle est secondée par une aide-éducatrice, titulaire de la Fonction Publique Territoriale (cadre d'emploi d'adjoint technique 2ème classe), animatrice BAFA, spécialité Petite Enfance, et diplômée d'un BEP Services aux Personnes et d'un BT Services en Milieu Rural.

Elles travaillent en binôme sur la totalité des ouvertures de la halte.

Trois heures trente mensuelles sont consacrées à des échanges professionnels, préparation d'activités et décoration des locaux.

Dix heures par an sont consacrées à l'analyse de la pratique et aux rencontres inter-halte, en lien avec 8 autres structures du secteur.

Afin de leur permettre de prendre une pause en début d'après-midi lors des journées continues, une employée municipale renforce l'équipe pendant 1 heure.

- **Appel à des intervenants extérieurs**

Afin de répondre au cadre réglementaire du fonctionnement des structures d'accueil de jeunes enfants, le Dr Terrier, exerçant à Vieilleville, est en charge de la fonction de médecin référent.

Dans le cadre de l'accueil d'enfants présentant un handicap, d'autres professionnels médicaux ou paramédicaux peuvent intervenir à la halte, après signature d'un contrat d'accueil spécifique (cf. précédemment).